

Programme de l'Équipe du Québec – Athlètes identifiés Élite-Relève

Notre programme de l'Équipe du Québec vise d'abord à développer le plein potentiel de chaque athlète identifié Élite-Relève en leur offrant le meilleur encadrement possible.

Pour les athlètes s'entraînant dans les centres ou programmes nationaux tel que le Centre national courte piste, le Centre d'entraînement Gaétan-Boucher (CEGB) ou le Centre régional canadien d'entraînement (CRCE), des services scientifiques (médical, physiothérapie, préparation physique, psychologie sportive, nutrition...) sont offerts par le biais des organismes subventionnaires au programme Élite-Relève tel que l'Institut national du Sport - Québec (INSQ) et l'Excellence sportive Québec-Lévis (ESQL).

Un des objectifs de la Fédération est de supporter les meilleurs athlètes du Québec lors de leur participation aux compétitions nationales en fonction de leur performance de l'année courante, indépendamment de leur statut, selon les budgets disponibles.

Enfin, un autre objectif est de former une équipe qui représentera fièrement le Québec et la Fédération de patinage de vitesse du Québec (FPVQ), tout en donnant à ses athlètes de la visibilité en leur offrant la possibilité d'acheter des vêtements d'équipe haut de gamme à coûts très réduits, identifiés à la FPVQ.

L'adhésion au programme est obligatoire pour les athlètes sélectionnés s'ils veulent bénéficier du crédit d'impôt remboursable et des vêtements de l'Équipe du Québec pour lesquels des directives précises ayant trait au port des vêtements sont décrites dans le document « Port des vêtements de l'Équipe du Québec pour les athlètes identifiés Élite-Relève ».

LES AVANTAGES POUR LES ATHLÈTES IDENTIFIÉS

Il n'y pas que le crédit d'impôt remboursable pour athlète de haut niveau qui soit un avantage pour les athlètes identifiés. Il y a d'autres avantages en matière de soutien financier, de services scientifiques et médicaux sportifs ainsi que du soutien pour les athlètes qui sont aux études.

SOUTIEN FINANCIER

✓ **Mesure de crédit d'impôt remboursable pour athlète de haut niveau**

Il s'agit d'une mesure fiscale inscrite dans la Loi de l'impôt.

Seuls les athlètes résidants au Québec et identifiés par la Fédération de patinage de vitesse du Québec auprès du Ministère peuvent avoir droit, pour l'année fiscale visée, à une mesure de crédit d'impôt remboursable pour athlète de haut niveau.

Pour demander ce crédit d'impôt, **les athlètes** doivent reporter à la ligne 462 de leurs déclarations de revenus provinciales, le montant qui figure à ce titre sur l'attestation délivrée par le Ministère.

Valeur des crédits remboursables :

Niveaux d'athlètes identifiés Excellence 4000\$, Élite 4000\$ et Relève 2000\$

Le Secteur du Loisir et du Sport du Ministère délivre directement aux athlètes, au cours du mois de février, les attestations officielles du Ministère à joindre à leur déclaration de revenus. Il est donc très important que les athlètes informent leur fédération de tout changement d'adresse.

✓ **Programme Équipe Québec**

Le Programme Équipe Québec consiste à offrir aux athlètes québécois (athlètes identifiés de niveau *Excellence*) qui participent régulièrement à des compétitions sur la scène internationale un appui financier leur permettant de bénéficier d'une situation financière plus stable.

✓ **Programmes de bourses coordonnés par Sports-Québec**

Le Ministère confie à Sports-Québec le mandat de coordonner des programmes provinciaux de bourses aux athlètes. Ces programmes d'assistance financière sont destinés aux athlètes identifiés des niveaux : *Excellence, Élite, Relève ou Espoir*.

Les différents programmes de bourses offerts aux athlètes proviennent des Fondations suivantes :

- Club de la médaille d'or
- Fondation de l'athlète d'Excellence du Québec
- Fondation Nordiques
- Fondation Sport-Études

✓ **Fondation de l'athlète d'Excellence du Québec (FAEQ)**

Le Ministère soutient la FAEQ pour consolider le programme de bourses universitaires, offrir des bourses aux athlètes identifiés des niveaux *Excellence, Élite, Relève* et collaborer avec Sports-Québec à la coordination des bourses.

SERVICES SCIENTIFIQUES ET MÉDICAUX SPORTIFS

Le Ministère confie à l'Institut national du sport du Québec (INS Québec), le mandat d'assurer à tous les athlètes identifiés de niveau *Excellence*, les services de soutien à la performance.

✓ **Programme d'accompagnement en services médico-sportifs et en sciences du sport pour athlètes identifiés des niveaux *Élite* et *Relève*.**

Le Ministère confie également à INS Québec le mandat d'offrir des services scientifiques et médico-sportifs aux athlètes identifiés *Élite* et *Relève* par la Fédération de patinage de vitesse du Québec. Les buts du programme sont d'aider à développer le talent grâce à un suivi continu de l'athlète et/ou de l'entraîneur et de contribuer à placer des athlètes québécois sur les équipes canadiennes.

✓ **Liste des centres régionaux d'entraînement multisports**

Ces centres régionaux d'entraînement multisports sont reconnus par l'INS Québec selon des critères de reconnaissance qui ont été convenus avec le Ministère.

Les athlètes identifiés des niveaux *Élite* et *Relève* peuvent, le cas échéant, recevoir des services scientifiques et médico-sportifs du centre d'entraînement multisports de leur région :

- Centre de développement de l'Excellence sportive des Laurentides www.cdesl.ca
- Centre de développement du sport de Gatineau www.sportgatineau.ca
- Excellence sportive de Sherbrooke www.Excellencesportive.com
- Centre régional d'entraînement et d'événements de la Mauricie www.creem.ca
- Excellence sportive Québec Lévis <http://www.esql.ca>
- Excellence Sports Laval <http://www.sportslaval.qc.ca/page/10>
- Excellence sportive de l'île de Montréal info@esimontreal.ca

SOUTIEN POUR LES ATHLÈTES AUX ÉTUDES

✓ Programmes sport-études reconnus

Au secondaire, il existe plus de 400 Programmes Sport-études reconnus par le Ministère au Québec. Ces programmes permettent aux athlètes identifiés des niveaux *Excellence*, *Élite*, *Relève* ou *Espoir*, d'intégrer l'entraînement sportif à leurs études.

✓ Aide à la pension et au déplacement

Pour les programmes Sport-études au secondaire, seuls les élèves-athlètes identifiés des niveaux *Excellence*, *Élite*, *Relève* ou *Espoir* sont admissibles.

Certains athlètes de calibre national ou international scolarisés en dehors des programmes Sport-études sont toutefois considérés s'ils sont reconnus comme tels par le Ministère.

✓ Alliance Sport-Études

Les athlètes identifiés des niveaux *Excellence*, *Élite*, *Relève* ou *Espoir* par chaque fédération sportive québécoise auprès du Ministère sont admissibles au programme de l'Alliance Sport-Études qui offre des services adaptés d'encadrement pédagogique aux athlètes québécois de haut niveau qui poursuivent des études supérieures collégiales ou universitaires. Pour les athlètes identifiés *Excellence*, *Élite* et *Relève*, la Fédération assumera les sommes demandées par la Fondation de l'Alliance Sport-Études. Pour les athlètes identifiés *Espoir*, un montant de 10\$ (0.40\$ frais de gestion) = 10.40\$ sera facturé.

COÛTS DES VÊTEMENTS DE L'ÉQUIPE DU QUÉBEC

- Skin et survêtement : 360\$ + taxes + (3.95% frais de gestion s'il y a lieu)
- Skin seulement : 230\$ + taxes + (3.95% frais de gestion s'il y a lieu)
- Survêtement seulement : 225\$ + taxes + (3.95% frais de gestion s'il y a lieu)
- Manteau seulement : 120\$ + taxes + (3.95% frais de gestion s'il y a lieu)
- Pantalon seulement : 100\$ + taxes + (3.95% frais de gestion s'il y a lieu)
- Ajustements : 20\$ + taxes
- Réparation: 20\$ + taxes
- Ajout d'un commanditaire sur un «ancien» skin : 20\$ + taxes